

Etude ASSM / Attitude du corps médical face à l'assistance au suicide

« Attitude du corps médical face à l'assistance au suicide »

Etude mandatée par l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), rapport en allemand (164 pages), résumé en français et prise de position de la Commission centrale d'éthique (4 pages).



Cette étude analyse pour la première fois l'attitude des médecins suisses face au suicide médicalement assisté.

- **Trois quarts** des médecins ayant participé à l'enquête considèrent le suicide médicalement assisté comme fondamentalement défendable.
- **Un peu moins de la moitié** des répondants peuvent envisager des situations dans lesquelles ils seraient personnellement prêts à fournir une assistance à un suicide.
- **Un bon quart** des répondants tolèrent l'assistance au suicide sans toutefois être prêts à la fournir eux-mêmes.

L'échantillon. L'étude est basée sur un échantillon de 4800 médecins suisses sélectionnés au hasard avec 1318 questionnaires retournés. Compte tenu du taux de réponses, ces résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble du corps médical ; ils pourraient refléter l'attitude de médecins intéressés par la thématique.

Au cas par cas. « Ces résultats montrent l'ambivalence du corps médical sur ce thème complexe », explique Michelle Salathé, vice-secrétaire générale de l'ASSM. Pour la majorité des répondants, l'acceptation de l'assistance au suicide dépend de la situation concrète : plus le diagnostic d'une maladie somatique est évident et la fin de vie proche, plus l'acceptation de la pratique est élevée. Ainsi, trois quarts des répondants refusent l'aide au suicide des personnes très âgées mais en bonne santé. Un peu plus de la moitié la refusent à des personnes souffrant de troubles psychiques. L'approbation des médecins varie aussi d'après leur spécialisation et leur lieu de travail (cabinet ou hôpital), leur âge et leur expérience en la matière.

[Résumé des résultats](#) en format pdf